

Dimanche 17 Décembre 2017

CYCLO - CROSS



INEDIT

L'AMÉRICAINNE

CYCLO-CROSS par équipe de 2

DEPART : Parc de loisirs de CORBAS 69960

Rue Ningesser et Coli (ATTENTION HAUTEUR LIMITEE)

Circuit naturel entièrement sécurisé avec Buvettes / Casse-croute

9H30 Cadets/Minimes -- 10H20 Benjamins/Pupilles

11H15 Adultes (Catégories A et B) -- 12H45 Récompenses

Ouvert aux licenciés FSGT 69

*Licenciés FSGT autre que 69 et fédérations assimilées
préinscriptions obligatoires via site FSGT Commission 69*

**Engagement des équipes à l'avance
par courriel : alandry.richard@gmail.com**

Règlement et renseignements au 06 86 71 23 06 ou
sur www.veloclubcorbas.com





CYCLO-CROSS à l'AMERICAINE. DIMANCHE 17 DECEMBRE 2017

CYCLO CROSS DE CORBAS (69)

REGLEMENT

Article 1 : Le VELO CLUB DE CORBAS est l'organisateur du cyclo-cross à l'américaine. L'épreuve est régie par le règlement de la FSGT. Cette épreuve se veut conviviale et festive, elle compte pour le challenge CYCLO CROSS de la FSGT 69 pour la saison 2018.

Article 2 : L'épreuve « JEUNES » est ouverte aux catégories : PUPILLES, BENJAMINS, MINIMES et CADETS, attention, l'année de référence est 2018.
L'épreuve « ADULTES » est ouverte aux catégories de cyclo-cross A et B, composées de JUNIORS, ESPOIRS, SENIORS, VETERANS, SUPER VETERAN, ANCIENS et SUPER ANCIEN.

Article 3 : Le cyclo-cross à l'AMERICAINE est une épreuve disputée par équipe de deux que ce soit pour la course « JEUNES » ou pour la course « ADULTES »

Article 4 :

Composition des équipes « jeunes »

Les équipes sont composées de deux coureurs qui ne sont pas forcément du même club, ni du même sexe, **mais de la même catégorie d'âges**

Composition des équipes « adultes »

Les équipes sont composées de deux coureurs qui ne sont pas forcément du même club, ni du même sexe, elles seront réparties en 3 catégories :

Catégorie MA : une fille + cat A

Catégorie MB : une fille + cat B

Catégorie B : un cat B + cat B

Catégorie A : un cat A + cat A ou B

Article 5 : Engagements : Pour des raisons d'organisation l'organisateur privilège l'engagement des coureurs en amont de la course via le courriel de l'organisateur

vccorbas@gmx.com ou alandry.richard@gmail.com

Les compositions d'équipes doivent être envoyées avant le 12 décembre. Pour ceux qui n'ont pas d'équipe, mais qui souhaitent participer, l'organisateur se propose de mettre en relation les individuels pour permettre à un maximum de coureurs de participer. Une inscription le jour de la course reste néanmoins possible.

ATTENTION : les coureurs hors FSGT 69 des fédérations assimilées doivent se préinscrire en amont de la compétition sur le site internet COMMISSION CYCLISTE 69

<http://www.cyclismerhonefsgt.fr/externes/>

4 jours pleins avant le jour de l'épreuve

Les prix d'engagement sont ceux validés par la FSGT du RHONE soit pour chaque coureur composant l'équipe :

-Les jeunes FSGT : 3,50€ / autres fédérations : 7€

-Les adultes FSGT: 7€ / autres fédérations : 12€

Article 6 : Durée des épreuves pour les équipes :

Pupilles nés en (2009/2008)/ Benjamins (nés en 2007/2006): Course de **20 min**

Minimes (nés en 2005 /2004) / Cadets : (nés en 2003/2002) : Course de **40 min**

Adultes catégorie A / catégorie B / catégorie M : Course de **60 min**

Déroulement

Un des deux coureurs qui forme l'équipe prendra le départ sur la ligne pour le premier tour.

Passage de relais obligatoire à chaque tour.

Chaque équipe devra effectuer le dernier tour groupé sous peine de pénalité.

Le classement sera pris sur le deuxième coureur qui franchit la ligne.

Passage de relais : L'organisateur dressera une Zone adaptée pour garantir le passage de relais. Le relais se fera à pied ou en courant avec le vélo à côté. Le coureur finissant son tour viendra taper la main dans la main de son coéquipier qui sera en standby dans une zone définie. Ce coureur devra alors sortir de la zone à pied ou en courant avec son vélo.

Un mauvais passage de relais entrainera une pénalité de temps, définie par le règlement, qui sera affiché le jour de l'épreuve.

Article 7 : Horaires de départ

9h30H CADETS / MINIMES

10H20H PUPILLES /BENJAMIN

11H15 ADULTES catégorie A - B – MA/MB

Les dossards seront à retirer à partir de 8H30pour les jeunes et 10H15pour les adultes.

Article 8 Lieux : Le cyclo-cross aura lieu au parc de loisirs de CORBAS.

Entrée parking rue NINGESSER ET COLI. ATTENTION : Vous franchissez un portique non amovible à hauteur limitée avant de rentrer dans le parc. Attention à la hauteur des vélos sur votre galerie.

Il est demandé aux coureurs et aux accompagnateurs de respecter le lieu et de ne rien jeter par terre. Des poubelles seront disposées dans plusieurs endroits. Vu la configuration du circuit l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'équipes.

Article 9 Sécurité : L'organisateur mettra à disposition lors de l'épreuve une équipe de secouristes référencée disposant du matériel adapté de premier secours. D'autre part l'organisateur dispose d'une garantie responsabilité civile auprès de la mutuelle MACIF.

Article 10 Récompenses :

Les récompenses auront lieu sur place.

Seront récompensés :

Pour les jeunes vers 11H30: les trois premières équipes de chaque catégorie.

Pour les adultes vers 12H45: les 3 premières équipes du scratch

les 3 premières équipes de la catégorie B

la première équipe mixte MA et MB

Article 11 Réclamations : Les réclamations seront reçues exclusivement par le jury des commissaires présents sur place qui statueront. Le droit de réclamation n'appartient qu'aux licenciés directement impliqués dans l'épreuve.

Article 12 Tout autre point que n'aurait pas prévu le présent règlement serait soumis à l'examen des commissaires. Leurs décisions sont sans appel.

[VELO CLUB DE CORBAS PLACE CHARLES JOCTEUR CORBAS 69960](#)